

Le piégeage des fondatrices de frelon asiatique à pattes jaunes fait partie intégrante du plan de lutte national élaboré par GDS France et FREDON, il doit donc s'accompagner de la recherche et destruction des nids ainsi que la protection des ruchers. Il a pour objectif de faire baisser la pression de prédation sur les colonies d'abeilles en limitant l'implantation de nids à proximité.

#### **PERIODE DE PIEGEAGE :**

- Pendant **8 semaines maximum** au printemps,
- A partir de 5 jours consécutifs à plus de 15°, entre le 15 février et le 15 mai, à adapter selon le secteur géographique,

 **Arrêt obligatoire mi-mai, correspondant à la sortie des fondatrices de frelon européens !**


#### **LOCALISATION ET MISE EN PLACE :**

- Près des ruchers impactés l'année précédente, des zones fortement infestées, à proximité d'anciens nids, proche de ressources printanières attrayantes (fleurs et arbustes mellifères, etc...),
- Le piège doit être placé entre 0,70m et 1,50m du sol,
- Si les pièges restent vides plus d'une semaine, les déplacer à un autre endroit.

 **Informez le public en plaçant une affichette près des pièges pour le sensibiliser à la lutte contre le frelon et lui faire connaître les objectifs du piégeage de printemps ! (Voir le modèle joint)**


#### **APPÂTS RECOMMANDÉS :**

- Un **mélange 1/3 sirop de grenadine, 1/3 bière, 1/3 vin blanc** est conseillé sur un support absorbant type éponge ou paille pour éviter la noyade des insectes autres,
- Après les 1ères prises, **laisser des frelons vivants pour attirer ses congénères,**

 **Attention à l'évaporation, il faut renouveler régulièrement l'appât pour garder son attractivité forte, au plus, tous les 8 jours !**

#### **CHOIX DES PIÈGES :**

- **Pièges à nasse** équipés de cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie capture, les **plus efficaces et sélectifs possibles** (voir la liste ci-dessous),

 **Dans le cadre du plan de lutte frelon, les pièges bouteilles ou cloches sont interdits car peu sélectifs et dangereux pour la biodiversité. Si vous constatez que vous attrapez trop d'insectes autres par rapport au nombre de frelons asiatiques, arrêtez le piégeage !**



Piège japonais



Piège coréen à ailes



Piège nasse à grilles  
Néoppi jaunes

#### **FAIRE REMONTER LES INFORMATIONS :**

- **Enregistrer les captures au moins 1 fois par semaine** (soit 8 relevés) dans le **module « Piégeages »** du site <https://lefrelon.com/> avec l'aide de la fiche terrain n°2 ci-jointe, en identifiant, triant et comptant les prises (frelons asiatiques, frelons européens, autres insectes...), voir la démarche d'enregistrement en fiche n°3,

 **En nous faisant remonter vos données de piégeage, vous nous aidez à organiser et améliorer la lutte collective contre le frelon asiatique, merci !**

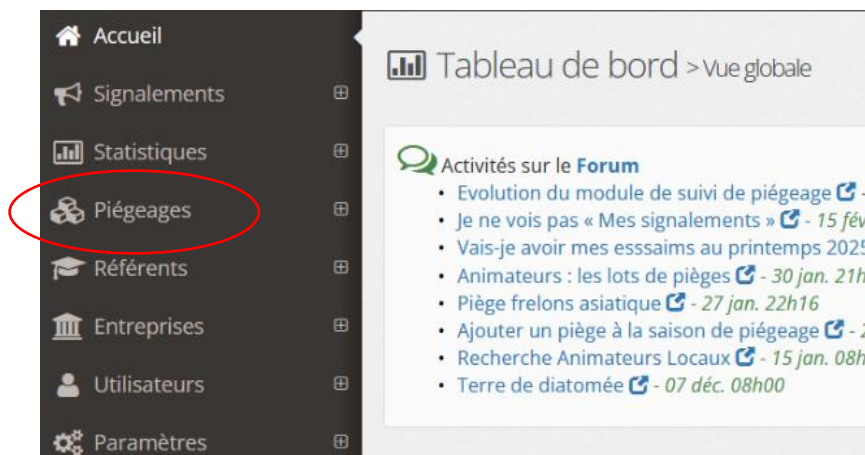
Plus d'informations sur le frelon asiatique à pattes jaunes et le plan de lutte régional  
Contact GDS BFC : [tiphaine.seulliet.gdsbfc@reseaugds.com](mailto:tiphaine.seulliet.gdsbfc@reseaugds.com)



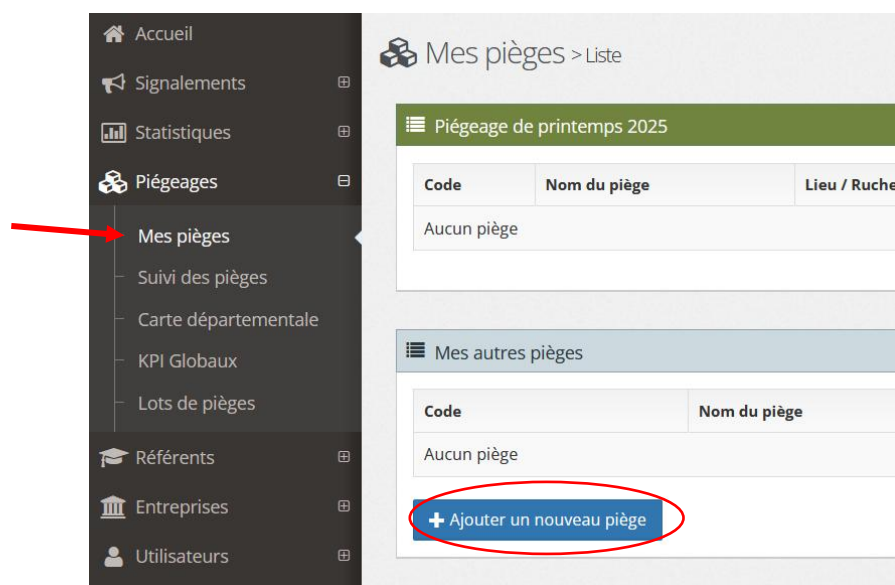


1-Connectez-vous à votre compte sur le site <https://lefrelon.com/>.

2-Cliquez sur le module « Piégeages » à gauche de votre écran :



3-Dans la rubrique « Mes pièges », cliquez sur « +Ajouter un nouveau piège » :



4-Rentrez toutes les informations liées à votre piège : type/modèle, appât utilisé, localisation, date de mise en place, etc... et enregistrez.

- ➔ Les étapes 3 et 4 sont à renouveler pour chaque piège installé.
- ➔ Par la suite, lorsque vous irez dans l'onglet « Mes pièges », tous vos pièges enregistrés seront listés.

5-Suite à un relevé, toujours dans la rubrique « Mes pièges », cliquez sur « +Ajouter un relevé » pour enregistrer les résultats du piégeage :

Mes pièges > Liste

Piégeage de printemps 2025 1 piège

Code	Nom du piège	Lieu / Rucher	Relevés	F. Asiatiques	F. Européens	F. Orientalis	
SEUCMAAL76	Exemple	Bretenière	0	0	0	0	Voilà + Ajouter un relevé
<b>Totaux</b>			<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

Mes autres pièges Aucun piège

Code	Nom du piège	Type / Modèle
Aucun piège		

+ Ajouter un nouveau piège

6-Une nouvelle page apparaît, vous demandant de remplir le nombre de frelons asiatiques, européens, abeilles, moucherons etc... piégés ainsi que la date. Attention, toutes les cases doivent être remplies pour pouvoir enregistrer :

Relevé piège : Exemple

Date du relevé  
jj / mm / aaaa

Frelons Asiatiques Frelons Européens Frelons Orientalis

	Aucun	Moins de 10	Entre 10 et 50	Plus de 50
Abeilles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bourdons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Papillons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Guêpes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mouches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Moucherons	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires

Fermer Enregistrer

7-Les résultats de votre relevé apparaîtront dans la liste des pièges enregistrés. Renouvelez l'opération pour chaque nouveau relevé (1/semaine minimum) et chaque piège en cliquant sur « +Ajouter un relevé ». Ces derniers seront compilés au fur et à mesure :

Mes pièges > Liste

OK Opération enregistrée.

Piégeage de printemps 2025 1 piège

Code	Nom du piège	Lieu / Rucher	Relevés	F. Asiatiques	F. Européens	F. Orientalis	
SEUCMAAL76	Exemple	Bretenière	1	3	1	0	Voilà + Ajouter un relevé
<b>Totaux</b>			<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	

8-En cliquant sur « Voir », vous avez la possibilité d'éditer un QR code à coller sur votre piège pour faciliter l'accès au site et enregistrer plus rapidement les résultats des relevés ; ainsi que de supprimer les relevés ou pièges enregistrés par erreur :

Mes pièges > Liste

OK Opération enregistrée.

Piégeage de printemps 2025 1 piège

Code	Nom du piège	Lieu / Rucher	Relevés	F. Asiatiques	F. Européens	F. Orientalis	
SEUCMAAL76	Exemple	Bretenière	1	3	1	0	Voir + Ajouter un relevé
<b>Totaux</b>			<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	



Accueil  
Signalements  
Statistiques  
Piégeages  
Mes pièges  
Suivi des pièges  
Carte départementale  
KPI Globaux  
Lots de pièges  
Référénts  
Entreprises  
Utilisateurs  
Paramètres  
Forum

Mon piège > Détails **Supprimer le piège** **Supprimer**

Détails du piège

Informations **Éditer**  
Nom Exemple  
Type Beevital VelutinaTrap  
Description

Informations **Piégeage de printemps 2025** **Éditer**  
Appât Mélange sirop / bière  
Date de mise en place 28.02.2025

QR Code **Éditer un QR code**  
  
Télécharger le QR Code

1. Imprimez et collez ce code sur votre piège.  
2. Flashez le pour accéder directement au site <https://piege.lefrelon.com>

Situation géographique **Piégeage de printemps 2025** **Éditer**  
Adresse cliquer pour voir  
Code postal 21110  
Ville Bretenière  
Intercommunalité Dijon Métropole  
Département Côte-d'Or  
Coordonnées GPS 47.23456, 5.109827

Relevés **Piégeage de printemps 2025** 1 relevé **Supprimer le relevé** **Supprimer**

Date	Nb F. Asiatiques	Nb F. Européens	Nb F. Orientalis	Commentaires	Actions
28.02.2025	3	1	0		Supprimer
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>		

**Merci pour votre participation !**

## INFORMATION POUR LE GRAND PUBLIC

Ces pièges ont été installés dans le cadre du plan régional de lutte contre **le frelon asiatique à pattes jaunes**, espèce exotique envahissante, afin de limiter son impact sur les colonies d'abeilles, l'entomofaune locale mais aussi la santé humaine. Ils ont été choisis pour leur efficacité et leur sélectivité et sont suivis régulièrement pour vérifier qu'ils ne représentent pas un danger pour les autres espèces animales.



*Plus d'informations sur le frelon asiatique à pattes jaunes et le plan de lutte régional.*

---

## INFORMATION POUR LE GRAND PUBLIC

Ces pièges ont été installés dans le cadre du plan régional de lutte contre **le frelon asiatique à pattes jaunes**, espèce exotique envahissante, afin de limiter son impact sur les colonies d'abeilles, l'entomofaune locale mais aussi la santé humaine. Ils ont été choisis pour leur efficacité et leur sélectivité et sont suivis régulièrement pour vérifier qu'ils ne représentent pas un danger pour les autres espèces animales.



*Plus d'informations sur le frelon asiatique à pattes jaunes et le plan de lutte régional.*